

IVECO**Service
Information****2009/0315/2****PROCEDURES
BUS INTERURBAIN /
TOURISME
76.40.10
TACHYMETRE****▼ Objet**

Remplacement d'un tachygraphe analogique par un tachygraphe numérique.

▼ Procédure

Suite à la circulaire du 26 Avril 2006 relatif aux modalités de mise en œuvre du chronotachygraphe numérique sur les véhicules déjà en circulation visés par l'article 2.1(b) du règlement européen (CE) n° 2135/98, veuillez trouver ci-joint la procédure à mettre en œuvre.

En premier lieu, dans le cadre la mise en œuvre générale du règlement, la France a choisi d'agrèer un réseau spécifique pour l'inspection des chronotachygraphes.

En vue de répondre au mieux aux demandes des centres agréés pour connaître les modalités de remplacement d'un chronotachygraphe (et de ces éléments associés) analogique par un appareil numérique, nous vous communiquons les prescriptions valables pour l'ensemble des véhicules de la gamme IRISBUS IVECO :

- Pour les **véhicules immatriculés avant le 04/08/2005**, le remplacement d'un chronotachygraphe analogique par un numérique est **impossible** pour les raisons techniques, de sécurité, d'organisationnelles et financières.
- Pour les **véhicules immatriculés entre le 05/08/2005 et le 30/04/2006** le remplacement d'un chronotachygraphe analogique par un numérique est **possible** et de plus la législation impose ce remplacement (à l'exception des chronotachygraphes dits « ronds » pour lesquels les obstacles évoqués ci-avant s'appliquent).
- Pour les véhicules et dérivés **Midirider Euro 3**, tout remplacement d'un chronotachygraphe doit se faire par un modèle identique à celui d'origine (analogique par un analogique, numérique par un numérique).

Si un chronotachygraphe numérique est monté en remplacement d'un analogique, il faut s'assurer du bon fonctionnement des fonctions qui en dépendent telles que afficheur, limiteur, régulateur, suspension pilotée et ABS.

Enfin, pour des raisons de fiabilité technique et de sécurité, il est impératif que les pièces utilisées pour le remplacement soient strictement conformes aux préconisations du constructeur. Pour cela le remplacement d'un chronotachygraphe analogique par un chronotachygraphe numérique doit être fait avec un modèle SOIT de marque **Actia** (avec **capteur de vitesse Actia ou VDO**), SOIT de marque **VDO** (avec **capteur de vitesse VDO uniquement**). (Sauf cas particulier: véhicules avec boîte de vitesse mécanique associée à un ralentisseur Telma => chronotachygraphe Actia + capteur de vitesse Kitas2 SVDO).

▼ Pièces de rechange

Rif. Modello / Versione Nr. Precedente Qta Precedente Descrizione Nr. Nuovo Qta Nuovo

▼ Définition administrative des interventions

Rif. Modello / Versione Descrizione Codice Manodopera (WU)

▼ **Pièces jointes**

Customer Service
28 April 2010